



ASSEMBLEE GENERALE 2021

COMPTE-RENDU

Rapport moral 2021

Après l'Assemblée Générale de 2020 que nous n'avons pas pu tenir du fait des mesures sanitaires, nous avons eu le plaisir de nous retrouver en 2021 et de recevoir et d'échanger avec des intervenants.

Malgré tout, malgré la crise sanitaire, le 1^{er} puis le 2^e confinement, des collaborateurs en télétravail, les membres du bureau, comme vous très sollicités dans leurs officines, nous nous sommes adaptés et nous avons décidé de continuer à garder le lien avec l'objectif de conserver ce qui nous semble le plus important : rester à votre écoute, continuer à échanger avec et à vous apporter un maximum d'informations, du soutien et des interventions pour vos dossiers.

*Gabrielle Gross & Christophe Lefevre
Co-Présidents et l'ensemble des membres du Conseil d'Administration*

Rapport financier 2021

- * Cotisations en baisse de 13000 euros par rapport à 2020
 - * Du fait de la **réduction COVID**
- * Cotisations nationales en baisse de 3000 euros
- * Frais bancaires en hausse du fait du changement de banque
- * Charges en baisse
 - * Incluses dans la cotisation régionale
 - * Pas de dépenses de frais de locations de salles, frais de déplacement et d'assemblée pour cette année,
 - * Assurance en baisse (résiliation d'assurance auto-mission),
 - * Les frais de poste, téléphone, de location de locaux, de salariés sont inclus dans la cotisation régionale,
 - * Plus de frais de comptable,
- * **Marge brute en baisse de 19000 euros**
 - * 2020 : + 9482 euros
 - * 2021 : - 10325 euros
 - * 2022 :



Désignation	01/10/2021 – 01/10/2022	01/10/2020 - 30/09/2021	01/10/2019 - 30/09/2020
Fournitures			11
Location de salles			1410
Assurances diverses		296	466
Cadeaux adhérents			59
Déplacement-missions			322
Frais d'assemblée			444
Frais Réception -Réunions Adhérents		398	263
Téléphone			385
Affranchissements			33
Autres frais & Commissions Banque		298	197
Frais d'administration DPT 74 -69			363

BILAN

- * Résultat négatif à hauteur de -7000 euros du fait de la réduction sur la cotisation
- * Cotisation 2022 : proposition d'un montant de 590 euros



Entre 2020 et 2021, il y a eu une légère baisse des adhésions, accompagnée d'une baisse du montant de l'adhésion en 2021 (passant de 630 euros à 430 euros).

Cela a eu pour conséquences de réduire la trésorerie et les cotisations ont baissées de 13000 euros par rapport à 2020.

Cependant, à la suite de la restructuration du secrétariat et son déplacement à Lyon, le syndicat a vu ses dépenses de fonctionnement baisser de manière significative.

Il n'y a pas eu de dépenses de frais de locations de salle, de frais de déplacement et d'assemblée pour cette année-là. Les frais d'assurance ont baissé et les frais de poste, téléphone, de location de locaux sont désormais inclus dans la cotisation régionale.

En 2022, l'adhésion a été réhaussée à 590 euros.



Assemblée Générale – Interventions

Nous avons la chance de recevoir cette année :

- **Monsieur Berthon**, Président de Pharmacie Humanitaire Internationale, qui souhaite ouvrir une antenne locale et viendra donc présenter son association.
- **Madame Sophie Vanderhaegen** de Biogaran qui nous fera une intervention sur les biosimilaires.
- **Madame Audrey Bonnard** de Swiss Life. Son intervention portera sur les obligations légales des pharmacies, les indemnités de fin de carrière, les indemnités de licenciement et la prévoyance modifiée depuis le 1er Juillet 2021 pour les caisses de retraites.